FO DGFiP
VIENNE

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU MERCREDI 10 OCTOBRE 2018
DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS FORCE OUVRIERE

Trésoreries supprimées, disséquées, départementalisées, voire bientôt coupées en deux, ce ne sont pas les projets qui manquent pour les structures comptables de l'ex-DGCP, ce serait plutôt un avenir.

Monsieur le Président, la façon dont vous jouez avec les trésoreries en dit long sur le peu d'intérêt que vous leur portez et le faible niveau d'estime que vous témoignez aux agents qui travaillent quotidiennement dans ces structures.

Si les deux projets de fermeture que vous nous présentez aujourd'hui aboutissent, vous aurez inscrit à votre tableau de chasse pas moins de sept trésoreries depuis votre arrivée parmi nous en juillet 2016. Ce serait autant que vos deux prédécesseurs réunis et vous auriez réalisé ce massacre en deux ans, là où ils en avaient mis sept.

Sachez que si nous avions le pouvoir institutionnel de bloquer vos sinistres projets, nous les passerions un par un au broyeur. Nous le ferions non pas au nom d'un passéisme hostile à tout changement, mais bien parce que chacun de vos projets précipite nos services vers le néant et les agents vers Pôle emploi ou vers un recyclage bas-de-gamme dans autres administrations.

Dans vos documents de présentation relatifs à votre projet de fermeture des trésoreries de Gençay et de Lussac-les-Châteaux, vous évoquez la rationalisation du réseau. Cette notion à connotation positive serait acceptable si votre action consistait à remodeler le réseau, notamment en ouvrant ou ré-ouvrant des trésoreries. Or chacun de vos projets aboutit exclusivement à des fermetures. Lorsqu'une démarche aboutit systématiquement à la même action, elle n'a plus rien de rationnel, elle devient compulsive. Le but recherché est bien une suppression et non une rationalisation.

Vous qualifiez les deux trésoreries placées dans votre viseur de "structures longtemps fragilisées en terme de ressources humaines". Vous oubliez simplement de préciser que cette fragilisation n'est pas due à une épidémie de grippe espagnole, mais bien au fait que les directions ont fait sauter les emplois. L'utilisation de formules neutres ne saurait faire oublier la responsabilité directe des différentes directions dans la fragilisation de ces structures.

Vous écrivez également que la trésorerie de Gençay manque d'attractivité. A vous lire, on a l'impression que cette trésorerie, effrayante à vos yeux, a essuyé un grand nombre de refus d'affectation. Ce serait étonnant pour un poste situé à seulement 25 km de Poitiers, dans un environnement calme et verdoyant. Il n'y a rien qui manque d'attractivité dans cette trésorerie et surtout pas les métiers que l'on y exerce. C'est dans ce type de poste, qu'on pourrait qualifier "à taille humaine", que l'on apprend les bases du métier. Un métier fait de connaissances en comptabilité, en droit, en procédures de recouvrement et en règlementation de dépense publique. Un métier basé sur le contact direct avec l'usager, le redevable, les élus locaux et leurs services. Un métier qui s'exerce souvent dans des équipes de taille réduite, permettant une grande polyvalence. En somme, un métier constitué de tout ce qui vous écoeure et que vous avez toujours considéré comme devant être expulsé du giron de la DGFIP, ce que vous mettez beaucoup d'énergie à réaliser dans le département avec une application qui force le respect, mais qui nous semble outrepasser vos fonctions. Même s'il est soumis à des contraintes budgétaires et à des commandes de la direction générale, un Directeur des Finances Publiques doit penser avant tout à défendre ses services et non à les dynamiter de l'intérieur. Or c'est bien ce qui nous gêne dans votre comportement : vous fermez des postes moins parce que vous y êtes obligé, que parce que vous estimez qu'ils ne servent à rien et que les usagers peuvent parfaitement s'en passer.

Le second gros point de l'ordre du jour concerne la spécialisation des trésoreries sur le secteur local et le transfert intégral du recouvrement de l'impôt vers les SIP. Ce projet impacte sept trésoreries et les cinq SIP du département. Dans votre document de présentation, assez laconique, vous indiquez que la spécialisation sera profitable aux trésoreries, que l'usager trouvera son compte dans un guichet fiscal unique et qu'il convient de tirer les conséquences de la mise en oeuvre de deux réformes qui vont faire baisser la charge de travail en matière de recouvrement de l'impôt : le prélèvement à la source et l'exonération de la taxe d'habitation.

Nous ne partageons pas votre enthousiasme. Que ça vous plaise ou non, une trésorerie est une structure aussi faite pour encaisser l'impôt. Cela fait partie de l'histoire des métiers et il n'y a aucune raison de la remettre en cause. D'autre part, le système actuel de recouvrement de l'impôt fonctionne parfaitement comme en atteste un taux de recouvrement extrêmement élevé. Pourquoi casser un outil qui marche ? Ensuite, vous utilisez le P.A.S et la réforme de la TH comme arguments techniques mais vous ne donnez aucune indication chiffrée sur la baisse de charge que ces deux dispositifs vont entraîner. Une fois, encore, tout est fait au doigt mouillé. Enfin, vous indiquez que l'usager se portera mieux avec un guichet unique où il pourra payer son impôt et obtenir des renseignements sur l'assiette. Mais dans votre volonté de faire table rase du secteur local à la DGFIP, vous oubliez simplement, mais peut-être volontairement, de considérer que les usagers préfèrent disposer d'un guichet unique pour payer leurs impôts et leurs dettes de cantine, garderie, droits de place, eau, etc... une possibilité qui disparaît avec votre projet de spécialiser les trésoreries sur le secteur local.
Votre goût immodéré pour les coups en douce nous fait envisager un scénario nettement moins apaisé que celui que vous décrivez. Dans ce scénario, la spécialisation des trésoreries sur le secteur local pourrait être une étape de plus vers leur absorption par les collectivités locales ou leur transformation en agences comptables. Dans cette hypothèse, nous serions aujourd'hui en train de débattre d'un futur plan social à la DGFIP et non de la simple création de guichet fiscaux uniques.

Enfin, le troisième gros point de l'ordre du jour de ce CTL, concerne la dissection de 11 trésoreries et, corrélativement, la départementalisation de la gestion des budgets M21 (établissements publics de santé) et M22 (établissements sociaux et médico-sociaux) par la Trésorerie de Poitiers Etablissements Hospitaliers. Pour vendre ce projet, votre document de présentation nous décrit un monde post-départementalisation aux merveilleuses couleurs chatoyantes qui semble tout droit inspiré de l'univers des Télétubbies. Vous évacuez juste quelques petits détails comme les difficultés matérielles engendrées par la gestion de budgets et de petites structures disséminées dans toute la Vienne, l'éloignement des services ordonnateurs, les trajets à réaliser par l'encadrement du poste pour se rendre périodiquement sur place ou les complications pour les régisseurs de ces établissements.
De plus, sur ce projet, comme sur les précédents, vous n'abordez que de façon très vague le volet relatif au personnel, de sorte que vous nous demandez de donner un avis sur des transferts d'activité sans nous préciser s'ils seront accompagnés de transferts d'agents ou, à tout le moins, de création d'emplois dans les postes absorbants, avec également un point manquant sur les éventuels problèmes d'installation matérielle que cela pourrait occasionner.

Vos projets sont néfastes pour le réseau des trésoreries et ils ne sont pas finalisés. Sauf arguments nouveaux et suffisamment étayés présentés en séance, nous voterons contre.

Les élus FO DGFIP VIENNE